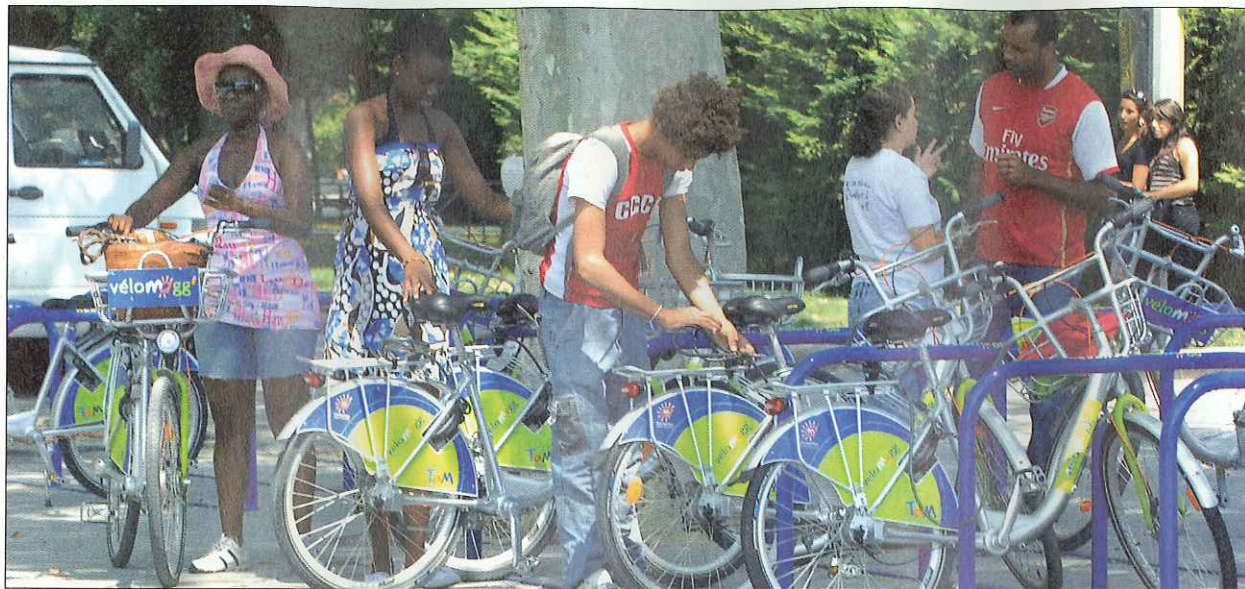


TRANSPORTS PUBLICS

Véломagg' reçoit le Trophée du vélo 2007



Concours des Trophées du vélo 2007

Parrainé par le ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables, le concours des Trophées du vélo récompense des actions en faveur de l'usage des vélos dans trois de ses composantes : pratique et utilitaire, de loisirs et de tourisme.

CHIFFRE

25

c'est le nombre de vélostations dans l'Agglomération installées d'ici janvier 2008. 25 autres vélostations seront en fonction à la fin du 1^{er} trimestre 2008.

Pour en savoir plus sur VéloMagg' : 04 67 22 87 87

A l'occasion du 17^e congrès du club des Villes cyclables, qui se tenait le 19 octobre à Lyon, Jean-Claude Biau délégué au vélo, représentant Montpellier Agglomération a reçu le

Trophée du vélo 2007 dans la catégorie «vélo et transports publics : une combinaison gagnante». Ce Trophée national récompense le service VéloMagg' pris en charge à 100% par la collectivité, sans l'appui d'un réseau publicitaire. Trois fois moins coûteux

que la moyenne des initiatives de ce type (700 €/an contre 2 000 €/an pour un vélo), VéloMagg' constitue un véritable service public. Gratuit pour les abonnés au réseau TaM (tramway et bus), il s'inscrit avec cohérence dans la politique globale de transports me-

née par l'Agglomération de Montpellier. Une autre originalité est la formule de location longue durée, permettant aux usagers d'emprunter un vélo pour 3 mois à partir de 25 € ou 12 mois à partir de 50 €. ♦